

PROJET DE RÉSOLUTION N° 3

LE RÔLE STRATÉGIQUE DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES DES AMÉRIQUES EN MATIÈRE DE RÉFÉRENCE À LA PRISE EN CHARGE DES PROCESSUS DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

La présentation sur le thème “Le rôle stratégique des systèmes agroalimentaires des Amériques à la COP27”,

CONSIDÉRANT :

Que la 27^{ème} Conférence des Parties (COP27) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) aura lieu du 6 au 18 novembre 2022 à Sharm el-Sheikh, en Égypte ;

Que l’objectif final de la CCNUCC est de parvenir à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre "à un niveau qui empêche les interférences anthropogènes dangereuses dans le système climatique", qui “devrait être atteint dans un délai suffisant pour permettre que les écosystèmes s’adaptent naturellement aux changements climatiques, **de garantir que la production alimentaire ne soit pas menacée** et de permettre que le développement économique se poursuive de manière durable" ;

Qu’étant donnée la forte vulnérabilité des systèmes productifs, des actions sont urgentes pour accroître leur résilience, augmenter la productivité durable et offrir d’autres avantages connexes, afin de sauvegarder la sécurité alimentaire, tant dans les Amériques qu’à l’échelon mondial ;

Que les systèmes agroalimentaires des pays des Amériques jouent un rôle crucial en tant que source d’aliments et de produits de l’élevage pour le monde ;

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 531 (XXI-O/21), le Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil) a indiqué son soutien total aux 16 messages généraux de l’agriculture continentale présentés au Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, en particulier le message numéro 10, qui stipule :

«Les systèmes de production d’aliments sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Les défis qu’imposent les changements climatiques exigent de centrer les efforts sur l’adaptation, afin de garantir la résilience du système et

de conserver la production nécessaire pour la sécurité alimentaire. La production agricole doit se tourner vers des systèmes durables qui favorisent l'équilibre entre les émissions de carbone et sa séquestration et qui envisagent les externalités positives émanant des services écosystémiques, ce qui demande des systèmes qui les quantifient et favorisent leur capitalisation. Les nouvelles technologies contribuent à l'harmonisation de la production agricole avec la santé de l'environnement et des écosystèmes, élément indispensable à leur résilience» ;

Qu'à la Réunion virtuelle des ministres sur les changements climatiques et l'agriculture, "En route vers le Sommet des Amériques 2022 et au-delà", tenue le 31 mai 2022, un message a été approuvé qui souligne la nécessité de "mener des actions individuelles et collectives afin de renforcer le rôle et la participation du secteur agricole dans les processus climatiques internationaux et nationaux" ; et

Qu'au IXème Sommet des Amériques, nos chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à réussir un "Avenir durable et vert", qui inclut de "consolider le rôle de toutes les parties intéressées du secteur agricole dans les efforts climatiques internationaux et nationaux, et de les inviter à présenter leurs recommandations à une réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques avant la Conférence des parties (COP27), qui sera organisée par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)",

DÉCIDE :

1. D'appuyer pleinement les efforts nationaux et multilatéraux susceptibles d'élever le profil du secteur agricole lors de la COP 27 et dans tous les processus de la CCNUCC.
2. De demander au directeur général que l'Institut élabore des messages clés qui seront présentés par les ministres de l'Agriculture des Amériques à la COP27 de la CCNUCC et qu'il les soumette à la Réunion ministérielle sur les changements climatiques et l'agriculture, qui aura lieu la dernière semaine de septembre 2022 à San José, au Costa Rica, où l'on débatera des stratégies pour que les secteurs public et privé avancent ensemble vers la nécessaire transformation du secteur face aux changements climatiques.
3. De demander au directeur général l'organisation à la COP27 d'un pavillon témoin des progrès, des enjeux, des priorités et des propositions du secteur agricole dans sa lutte contre les changements climatiques, ainsi que des nombreux avantages qu'offrirait l'augmentation de la résilience dans le secteur pour les pays des Amériques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité environnementale, conservation et gestion de l'eau, moyens de subsistance, paix et stabilité, diminution de la pauvreté et baisse de la dégradation des terres et des sols.
4. De charger l'IICA d'envoyer une notification à la présidence entrante de la COP27 de la CCNUCC, qui sera exercée par l'Égypte, en informant du soutien des ministres de l'Agriculture des Amériques à placer le secteur agricole comme thème central de la COP27 et de favoriser ainsi plus de soutien, d'action et d'ambition dans le domaine climatique.

5. De demander à l'IICA de continuer à appuyer ses États membres dans le développement de capacités qui puisse faciliter une plus forte participation et incidence du secteur agricole dans les processus climatiques dans les domaines national et international, dans le développement et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) et des plans nationaux d'adaptation (PNA) dans le secteur, et dans la mobilisation du financement exigé pour atteindre ces objectifs.
6. Reconnaître le travail réalisé par l'IICA pour appuyer ses États membres dans la préparation de la COP27 et des processus de suivi.

PROJET DE RÉSOLUTION N° 3

LE RÔLE STRATÉGIQUE DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES DES AMÉRIQUES EN MATIÈRE DE RÉFÉRENCE À LA PRISE EN CHARGE DES PROCESSUS DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

La présentation sur le thème “Le rôle stratégique des systèmes agroalimentaires des Amériques à la COP27”,

CONSIDÉRANT :

Que la 27^{ème} Conférence des Parties (COP27) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) aura lieu du 6 au 18 novembre 2022 à Sharm el-Sheikh, en Égypte ;

Que l’objectif final de la CCNUCC est de parvenir à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre "à un niveau qui empêche les interférences anthropogènes dangereuses dans le système climatique", qui “devrait être atteint dans un délai suffisant pour permettre que les écosystèmes s’adaptent naturellement aux changements climatiques, **de garantir que la production alimentaire ne soit pas menacée** et de permettre que le développement économique se poursuive de manière durable" ;

Qu’étant donnée la forte vulnérabilité des systèmes productifs, des actions sont urgentes pour accroître leur résilience, augmenter la productivité durable et offrir d’autres avantages connexes, afin de sauvegarder la sécurité alimentaire, tant dans les Amériques qu’à l’échelon mondial ;

Que les systèmes agroalimentaires des pays des Amériques jouent un rôle crucial en tant que source d’aliments et de produits de l’élevage pour le monde ;

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 531 (XXI-O/21), le Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil) a indiqué son soutien total aux 16 messages généraux de l’agriculture continentale présentés au Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, en particulier le message numéro 10, qui stipule :

«Les systèmes de production d’aliments sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Les défis qu’imposent les changements climatiques exigent de centrer les efforts sur l’adaptation, afin de garantir la résilience du système et

de conserver la production nécessaire pour la sécurité alimentaire. La production agricole doit se tourner vers des systèmes durables qui favorisent l'équilibre entre les émissions de carbone et sa séquestration et qui envisagent les externalités positives émanant des services écosystémiques, ce qui demande des systèmes qui les quantifient et favorisent leur capitalisation. Les nouvelles technologies contribuent à l'harmonisation de la production agricole avec la santé de l'environnement et des écosystèmes, élément indispensable à leur résilience» ;

Qu'à la Réunion virtuelle des ministres sur les changements climatiques et l'agriculture, "En route vers le Sommet des Amériques 2022 et au-delà", tenue le 31 mai 2022, un message a été approuvé qui souligne la nécessité de "mener des actions individuelles et collectives afin de renforcer le rôle et la participation du secteur agricole dans les processus climatiques internationaux et nationaux" ; et

Qu'au IXème Sommet des Amériques, nos chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à réussir un "Avenir durable et vert", qui inclut de "consolider le rôle de toutes les parties intéressées du secteur agricole dans les efforts climatiques internationaux et nationaux, et de les inviter à présenter leurs recommandations à une réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques avant la Conférence des parties (COP27), qui sera organisée par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)",

DÉCIDE :

1. D'appuyer pleinement les efforts nationaux et multilatéraux susceptibles d'élever le profil du secteur agricole lors de la COP 27 et dans tous les processus de la CCNUCC.
2. De demander au directeur général que l'Institut élabore des messages clés qui seront présentés par les ministres de l'Agriculture des Amériques à la COP27 de la CCNUCC et qu'il les soumette à la Réunion ministérielle sur les changements climatiques et l'agriculture, qui aura lieu la dernière semaine de septembre 2022 à San José, au Costa Rica, où l'on débatera des stratégies pour que les secteurs public et privé avancent ensemble vers la nécessaire transformation du secteur face aux changements climatiques.
3. De demander au directeur général l'organisation à la COP27 d'un pavillon témoin des progrès, des enjeux, des priorités et des propositions du secteur agricole dans sa lutte contre les changements climatiques, ainsi que des nombreux avantages qu'offrirait l'augmentation de la résilience dans le secteur pour les pays des Amériques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité environnementale, conservation et gestion de l'eau, moyens de subsistance, paix et stabilité, diminution de la pauvreté et baisse de la dégradation des terres et des sols.
4. De charger l'IICA d'envoyer une notification à la présidence entrante de la COP27 de la CCNUCC, qui sera exercée par l'Égypte, en informant du soutien des ministres de l'Agriculture des Amériques à placer le secteur agricole comme thème central de la COP27 et de favoriser ainsi plus de soutien, d'action et d'ambition dans le domaine climatique.

5. De demander à l'IICA de continuer à appuyer ses États membres dans le développement de capacités qui puisse faciliter une plus forte participation et incidence du secteur agricole dans les processus climatiques dans les domaines national et international, dans le développement et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) et des plans nationaux d'adaptation (PNA) dans le secteur, et dans la mobilisation du financement exigé pour atteindre ces objectifs.
6. Reconnaître le travail réalisé par l'IICA pour appuyer ses États membres dans la préparation de la COP27 et des processus de suivi.

